



APPA

Port d'Albret, Vieux-Boucau, Soustons plage

Association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Dax le 15/04/1986

Siège Social : 6 square du golf – 40140 Soustons

Défense et sauvegarde des intérêts des propriétaires et résidents de Port d'Albret - Réflexions et suggestions sur la vie collective de notre Station Balnéaire - Protection de l'environnement et de la qualité de la vie.

Site internet : <http://appa40.fr>

contact : contact@appa40.fr

Chers adhérents, Chers amis,

Au nom de notre conseil d'administration, je vous présente les meilleurs vœux de santé, joies et réussites pour vous et vos proches.

L'APPA en 2025 continue à surveiller et travailler sur les dossiers EAU, en particulier le transfert de gestion SIPA de Soustons et Vieux -Boucau vers MACS, mais également le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux), la LTM (Limite Transversale de la Mer). Le cadre de vie, l'urbanisation et le respect de zones naturelles nous demandent d'être toujours très attentifs.

Nous voulons également continuer nos châteaux et sculptures sur sable, participer avec les commerçants de Soustons plage, aider les organisateurs de la fête de la mer et d'Halloween (Lou drôles de Ma) et sommes prêts à étudier d'autres projets.

Mon vœu personnel pour 2025 : que chaque adhérente, chaque adhérent participe à la vie de notre association en recrutant de nouveaux membres, en remontant des informations et /ou en proposant des actions.

Bien amicalement

Michel DIVARD le 21 Janvier 2025

SITCOM côte sud des Landes

L'APPA est beaucoup intervenu dans le dossier SITCOM depuis 2023. En 2023, la taxe exigée de 114 € auprès de toutes les sociétés possédant un SIRET nous a contraint à demander des explications.

L'augmentation du coût des ordures ménagères via le foncier pour les propriétaires ou pour les entreprises a montré une certaine fragilité économique. La fermeture à 14h des déchetteries durant l'été a surpris et pénalisé de nombreux artisans....

L'APPA s'est regroupée avec d'autres associations de propriétaires pour envoyer un courrier commun demandant des éclaircissements. Nous n'avons pas eu de réponses satisfaisantes. En septembre 2024, plusieurs adhérents des 3 associations de Moliets (TERRE 2M), Messanges (AME) et Port d'Albret (APPA) ont témoigné, sur leurs inquiétudes liées au SITCOM, lors de la 3ème campagne de participation citoyenne lancée par la Cour des Comptes.

Jeudi 16 janvier, nous avons appris par email, que la campagne de participation avait enregistré 942 propositions avec près de 18 000 soutiens ou commentaires. D'ores et déjà 14 dossiers sont retenus par les chambres régionales et territoriales françaises, dont le SITCOM des Landes qui sera donc audité par la cour des comptes en 2025.

